

L'AVANTCOUREUR,
FEUILLE
HEBDOMADAIRE,

Où sont annoncés les objets particuliers
des Sciences, de la Littérature, des
Arts, des Métiers, de l'Industrie, des
Spectacles, & les Nouveautés en tout
genre.

ANNÉE M. DCC. LXX.

Quidquid agitur hominum... nostri est farrago libelli. Juv



A PARIS;

Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine,
près la rue Dauphine.

M. DCC. LXX.

I N D U S T R I E.

Laiterie de Vaches de Suisse.

Une Compagnie pleine de zèle pour l'avantage
du public, & qui a étudié la partie de l'économie
rurale concernant l'entretien & la nourriture
des Vaches, & la méthode la plus sûre pour en
obtenir un lait de la meilleure qualité, vient
d'établir à Paris, rue de la Ville l'Evêque, Faux-
bourg S. Honoré, une Laiterie de vaches. Cette
Compagnie a préféré les vaches de Gruyère,
Canton de Fribourg en Suisse, par la raison qu'elles
réussissent mieux dans tous les climats, & se sou-
tiennent sans dégénérer, ainsi qu'on l'éprouve
dans divers pays de l'Europe, même en Espagne.
Nous ne pouvons mieux faire connaître les avan-
tages de cet établissement qu'en rapportant ici
l'avis de la Faculté de Médecine de Paris du 17
Février 1770. Cette Compagnie, après le détail

(261)

qui lui a été fait par ses Commissaires de la cons-
truction avantageuse de l'étable, de la propreté
qui y règne, des soins que l'on prend des ani-
maux, du choix de la nourriture qu'on leur donne,
& des précautions dont on use pour la distribution
prompte & sûre du lait, a été unanimement
d'avis que les Entrepreneurs sont en état de com-
mencer le service public. Elle est convaincue que
les citoyens de la Capitale trouveront dans ce
lait un aliment léger, agréable, salutaire & à
l'abri de tout mélange, vu la fidélité qui est ré-
gulièrement observée dans l'administration de
cette Laiterie.

Le Directeur de cet établissement fait traire
les vaches soir & matin, & leur lait est versé
séparément dans des vases de fer-blanc battu,
propres à le conserver sans altération, & dans la
plus grande pureté. Chacun de ces vases contient
une pinte, mesure de vin. Il est bouché & ca-
ché du cachet de la Compagnie, de manière
à ne pouvoir être ouvert sans qu'on s'en apper-
çoive. Le prix de cette mesure est de dix sols
pris dans la Laiterie; & onze sols porté dans les
maisons, par les porteurs de la Compagnie. Les
personnes qui en voudront une moindre quantité
seront également servis par les mêmes porteurs
en payant le port à proportion, c'est-à-dire, 6 d.
La Compagnie s'est déterminée à avoir des por-
teurs, & s'est assurée de leur exactitude, afin que
le public fût servi plus ponctuellement aux heures
indiquées, que le lait fût porté avec plus de pré-
caution, & sans être battu. Les personnes qui
voudront envoyer leurs domestiques au dépôt

(262)

seront également servis avec exactitude & fidé-
lité. Celles qui voudront s'abonner s'adresseront
au S^r Schmid, Directeur de la Laiterie de vaches
de Suisse à l'adresse ci-dessus. Le public est pré-
venu qu'on ne vendra dans aucun cas à cette Lai-
tererie ni crème, ni beurre, attendu que le lait
qu'on y débite, ne sera jamais dépouillé de sa
crème.